

# VILLE A VILLE

## Questions liées à la mise en place de « bains douches » adaptés aux familles

---

### QUESTION INITIALE :

**« La ville de Villeurbanne souhaite mettre en place un dispositif « Bains douches » adaptés aux familles avec l'appui d'associations (la ville ne serait pas en gestion directe sur ses propres équipements mais ferait appel à une association volontaire pour porter le projet en contrepartie d'une subvention). Si certaines villes ont développé ce type de projet je serais preneuse de connaître le nom des associations partenaires, du coût financier pour subventionner un tel projet et des modalités d'accès pour les familles ou habitants ».**

Les réponses sont à adresser à Pascale Colom, [pascale.colom@mairie-villeurbanne.fr](mailto:pascale.colom@mairie-villeurbanne.fr) en mettant en copie [secretariat@villes-sante.com](mailto:secretariat@villes-sante.com)

### REPONSES DES VILLES-SANTE

#### Grenoble

---

« La Ville de Grenoble via la Direction Santé publique et environnementale et son service Hygiène Salubrité Environnement gère en régie directe des douches municipales.

C'est un agent du service HSE qui assure l'accueil et l'entretien. Les douches sont ouvertes tous les jours de la semaine. A ce jour pour l'année 2018, nous avons reçu environ 4000 visites. Hors masse salariale et petits travaux, le budget de fonctionnement est d'environ 7 000€ par an.

Nous lançons une réflexion avec les associations utilisatrices, qui nous envoient leurs publics, concernant la gestion du lieu ».

Contact : Nathalie Rubin, Cheffe du service Hygiène Salubrité Environnement, Direction Santé Publique et Environnementale, Ville de Grenoble, [nathalie.rubin@grenoble.fr](mailto:nathalie.rubin@grenoble.fr)